



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 1998

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 Juin 1998

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 Juin 1998

**Parc Municipal des sports et des Expositions - Halle de la Sèvre
Approbation de l'avant projet détaillé**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Pierre GUERIT donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Michel RIVALLIN donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.

Excusés :

Adjoints :

M. Jean-Robert BEJUGE

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après avis de la commission d'appel d'offres, et après examen par la Commission Générale,

Par délibération du Conseil Municipal du 30 juin 1997, nous avons confié, dans le cadre d'une mission de maîtrise d'oeuvre, à M. BEAUDOUIN, le projet de Halle de la Sèvre sur le Parc Municipal des Sports et des Expositions de Noron.

Afin de pouvoir réaliser ce projet, il vous est proposé d'approuver le dossier d'avant-projet détaillé établi par l'architecte, M. BEAUDOUIN, maître d'oeuvre, pour un coût prévisionnel travaux de 8.400.000 F hors taxes.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'Avant Projet Détaillé élaboré par l'Architecte, pour un coût prévisionnel travaux de 8.400.000 F HT
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant au marché de maîtrise d'oeuvre faisant passer la rémunération de 700.000 F HT à 740.000 F HT avec un coût prévisionnel travaux de 8.400.000 F HT sur lequel le maître d'oeuvre s'engage (soit une augmentation de 5,715 % de la rémunération).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC